

Druey étudiant (1820-1823)

Autor(en): **Maillefer, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **12 (1904)**

Heft 8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-13304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE

HISTORIQUE VAUDOISE

DRUEY ÉTUDIANT

(1820-1823)

M. le professeur Louis Maillard a eu la rare bonne fortune de trouver, dans les galetas de l'Université de Lausanne, le manuscrit d'un journal de Druey, alors étudiant en droit dans les universités de Tubingue, Heidelberg et Berlin. M. le professeur Grenier, recteur, a bien voulu nous confier ces vieux papiers. La lecture en est des plus attrayantes, et il vaut la peine d'en publier quelques extraits.

Né à Faoug le 12 avril 1799, Druey avait été tout d'abord destiné au notariat. Le pasteur Piguet, de Granges, où Druey faisait son stage, lui trouva du talent et engagea son père à le faire étudier. Druey suivit pendant deux ans les cours de l'Académie de Lausanne, et, en 1820, obtenait le grade de licencié en droit. La même année, il partit pour les universités allemandes et y acquit cet énorme bagage de connaissances générales qui en a fait un de nos magistrats les plus érudits et les mieux préparés, scientifiquement, au rôle qui lui fut assigné. Un journal, écrit durant ces années d'étude et de préparation, constitue un document précieux pour la biographie du magistrat vaudois.

A vrai dire, il ne faudrait pas demander à ce récit journalier des envolées superbes, du pittoresque, des remarques ou des observations originales sur les hommes et les choses. Druey était avant tout un homme d'ordre, et c'est par

besoin d'ordre qu'il consigne dans ses petits cahiers les menus événements qui le concernent. Druey avait un caractère très personnel, l'instinct du moi très développé¹. C'est donc de lui-même qu'il parle et de ce qui le touche : ses repas, l'heure de son lever et de son coucher, l'emploi de son temps, les petits incidents de sa vie remplissent surtout son journal. Il devait être pour lui le bilan matériel et moral de ses journées.

Druey avait non seulement le désir de s'instruire, mais la volonté bien ferme de se perfectionner moralement. De là cet examen un peu brutal de ses actes et cette confession laconique mais d'une sincérité absolue, si absolue qu'elle en devient quelquefois réaliste. Attentif à s'observer, il constate le bien comme le mal et le dit crument. Mais ce ton de franchise absolue donne aux notes jetées en passant sur le papier une valeur d'autant plus grande.

Il ne serait pas sans intérêt de rechercher dans tel trait, dans tel passage, la révélation future des talents de l'homme d'Etat ou des incidents de sa carrière. Druey s'y montre déjà, nous venons de le voir, très préoccupé de lui-même ; il l'a été toute sa vie. Était-ce égoïsme, vanité, ou simplement recherche du progrès et de la perfection. Un peu tout cela, je pense. On constatera, dans les pages qui vont suivre, les défauts et les qualités, mais aussi le désir de mieux faire. D'une complexion pléthorique et sanguine², Druey avait les passions bouillantes que comporte la jeunesse avec un tel tempérament³. Il les avoue et se juge sévèrement ; quand un acte lui paraît coupable, il le dit sans ambages. Il est

¹ « Mon caractère vraiment distinctif, écrivait-il d'Heidelberg, c'est que je suis tout pour la vie intérieure. » J. B. L. Leresche, Biogr. de Druey, Introd. p. III.

² « Je ne crois pas me tromper, écrivait-il encore, en disant que j'ai apporté au monde des nerfs irritables et des goûts de sensualité ; cependant un tempérament robuste et très peu de paresse. » Leresche p. III.

³ « Je suis très sanguin. — J'ai les nerfs irritables et je suis sanguin. »

soucieux de sa santé ; on doit lui avoir défendu les repas copieux et les libations prolongées. Aussi est-ce avec satisfaction qu'il relate un dîner frugal, uu souper composé de quatre pommes ou de quelques poires. Mais il est homme, et peccable en conséquence, et les plus abondantes agapes sont confessées comme les autres.

On ne trouve pas dans ces pages beaucoup de sentiment ou de poésie. Druey était, nous l'avons dit, un esprit très positif. Il devait sentir les beautés de la nature ; il parcourt à pied les sites romantiques du Wurtemberg ; il fait de longues promenades « sur les hauteurs » ; mais il ne relate pas ses impressions. Ce qu'il a vu ne fait pas partie de son examen de conscience. Il donne peu de notes sur ses compagnons et ses professeurs ; il en relate ce qu'il peut avoir retenu et appris d'utile. Telle leçon lui a semblé difficile, il a fallu un grand effort pour la comprendre ; tel cours est long à recopier, ces caractères allemands sont si difficiles à déchiffrer !

Par contre Druey a l'esprit éminemment philosophique ; et cette disposition ne pouvait que gagner par la fréquentation des écoles allemandes. On était alors en plein mouvement philosophique. Les théories de Wolf, de Hegel, de Fichte révolutionnaient les jeunes cerveaux des étudiants. Druey mordit fort à ces documents ; les seuls développements de son journal qui ne visent pas spécialement sa personne sont des digressions philosophiques.

Le journal dont nous allons publier quelques extraits commence le 15 octobre 1820. L'auteur nous dira sous quelle impulsion il a été composé. En voici tout d'abord le titre : *Mémorial analytique et journalier de mes actions, de mes discours, de mes pensées, de mes sentiments et de mon état sous les trois rapports physique, moral, intellectuel.*

C'est à l'ouvrage de M. Julien sur l'emploi du temps que je suis redevable de l'entreprise, et j'espère, de l'exécution suivie et constante de ce journal, dont j'avais déjà eu le dessein, mais qu'une

négligence coupable, jointe à d'autres circonstances, m'avait fait renvoyer sans cesse. Malgré les avantages de l'*Agenda général* ou mémorial portatif universel du même auteur, je préfère la forme que j'ai adoptée, qui n'est qu'une extension et une modification de celle de Franklin. Cette forme-ci, du reste, me paraît réunir divers avantages relatifs à ma situation : 1° elle a pour moi la même utilité que le *Petit livre* de Franklin pour ce philosophe, c'est-à-dire, de faire des observations sur la manière dont j'ai observé la vertu que j'ai choisie, pour m'y exercer, comme lui, exclusivement pendant quelque temps ; — 2° je m'épargne la peine de dresser, à certaines époques déterminées, un état de ma situation sous les trois rapports du physique, du moral et de l'intellectuel ; le tableau est tout dressé ; bien plus, il laisse apercevoir les détails en même temps que l'ensemble...

Le journal est donc un tableau, divisé en un certain nombre de colonnes, où l'auteur inscrit, jour par jour, d'une façon sommaire, son appréciation sur lui-même. Il y a d'abord trois colonnes sur l'*état physique* : situation de santé, efforts pour la conserver et la perfectionner, circonstances influentes. *Vingt-trois* colonnes sont destinées à l'*état moral* : situation et santé de l'âme, — efforts pour la développer, — religion et piété, — devoir de l'amour et sensibilité, — sobriété et privations, — chasteté, propreté, — résolution, fermeté et patience, — grandeur d'âme, désintéressement, — sincérité, — justice, — indulgence, — humanité, — modestie, — modération, — discrétion, etc., etc. L'*état intellectuel* est divisé en onze rubriques : situation des facultés, santé de l'esprit, — exercice, développement et perfectionnement, — acquisition de connaissances, — raison, jugement, justesse d'esprit, méthode, etc. Trois colonnes contiennent le résumé physique, moral, intellectuel. Enfin une place est réservée aux *observations*.

Voilà une longue énumération et une division laborieuse. L'étonnant, c'est qu'un jeune étudiant de vingt ans se soit astreint à cet examen minutieux et détaillé et ait rempli jour par jour, sans défaillance, chacun des *quarante* casiers

destinés à ce bilan moral. L'auto-inquisiteur apprécie son état dans chaque cas particulier par les notes *bien*, *médiocre*, *passable*, et dans les résumés, il constate s'il y a, chez lui, progrès, recul ou stationnement. Pour le physique, la note *médiocre*, *stationnaire* est la dominante. Au moral, également, par-ci par-là un *bien*, *avance*, parfois aussi un *mal*, *rétrograde*, le *mal* est parfois souligné à double ou à triple. Evidemment l'auteur veut être consciencieux. Dans le domaine intellectuel, *passable* et *stationnaire* dominant ; appréciation qui peut convenir à la majorité des hommes, jeunes et vieux, s'ils veulent être sincères avec eux-mêmes.

La lecture de ces colonnes serait fastidieuse si quelques remarques ne frappaient ci et là. Dans la seconde quinzaine d'octobre, où commence le journal, Druey est peu bien. Il se plaint de mal de tête, mal aux yeux, mal aux dents, paresse dans tous les membres. Comme causes de cet état : « difficulté de digestion, — changement de température, humidité chaude, — mangé du jambon hier soir, — promené ayant bu avec mes amis ». Comme remèdes : « pris des poudres purgatives, pommade vésicatoire derrière les oreilles, mixture prise pour détruire le mal. »

Au moral, le jeune étudiant fait parfois d'étranges constatations. La violence de son tempérament l'entraîne à de fréquentes infractions relatée dans la colonne chasteté. Plusieurs constatations d'une franchise et d'une candeur parfaites :

23 octobre. « Petites altercations d'intérêt, mais ai d'abord cédé. Ai été content d'une faute d'un autre, mais repentir. »

24 octobre. « Mensonge. Mais je ne devais point la vérité et n'ai point fait de tort. »

Passim : « susceptibilité, réponse désobligeante. Vivacité dans la discussion. Emportement dans la discussion. Vivacité. Emportement. Trop d'emportement, quoique dans une

chose juste. Mouvement de mauvaise humeur. Pas montré beaucoup de modération, mais je n'ai pas dit de bêtise. D'abord emportement provenant d'indignation, mais ensuite très bien. »

Les remarques consignées dans la colonne *observations* sont les plus intéressantes :

Du 1^{er} au 14 octobre. Cette première moitié d'octobre a été consacrée à lire l'ouvrage de M. Julien, à méditer le plan de ce mémorial et à le préparer. Dans cet intervalle mon état physique, moral et intellectuel a été comme toujours mêlé de bien et de mal. L'état intellectuel a avancé.

3 novembre. Difficulté avec un professeur pour des leçons qu'il voulait me forcer à prendre.

19 novembre. Les fautes que j'ai faites aujourd'hui, comme souvent, me sont échappées par irréflexion et vivacité.

25 novembre. Bu de la bière, le soir, avec les étudiants ; j'étais échauffé et n'avais pas tout à fait ma raison.

30 novembre. Ivresse, mais très pardonnable. Bu beaucoup de punch avec mes amis. Beaucoup parlé et crié, ce qui m'a fait vomir. J'ai supporté le punch avec beaucoup de force.

20 au 24 décembre. Pendant ces jours j'ai fait à Stuttgart une course en char avec mes amis. Je n'ai pas eu la possibilité de consigner par écrit mon examen (si je l'eusse fait). Aujourd'hui je mets ce dont je puis me souvenir.

10 janvier 1821. La plupart de mes fautes de critique, moqueries, etc., viennent plutôt de l'habitude que j'en ai prise et sont plutôt une opération de l'esprit qu'un mauvais sentiment. Toutefois la charité aurait dû m'apprendre à ne pas m'égayer aux dépens du prochain.

24 janvier. Sentiment et sensation de bien-être ces deux jours.

25 janvier. Sur la fin de ce mois je me sens une tendance vers le bien, je suis moins dominé par le mal.

7 février. La demande que les corps ont fait de se séparer de la Burschenschaft, les idées que quelques personnes m'ont insinuées, des conversations sur ce sujet, mes propres réflexions, tout cela m'a amené à réfléchir sur la Burschenschaft. J'ai été beaucoup agité. J'ai pesé les motifs pour et contre l'entrée dans ce corps, mais je suis resté dans l'indécision.

18 février. Ces jours-ci, j'ai fait d'autres réflexions jusqu'à ce qu'enfin je me suis décidé, le 17 et le 18, à y entrer. Je trouve que

c'est un devoir. Mon esprit me convainc presque, mais j'ai de la peine à persuader mon cœur. Je n'ai pourtant pas pris ma résolution sans motifs forts, mais je ne les sens pas assez.

Mars. Le 27 février au matin je suis parti en voiture, accompagné de deux étudiants, pour Heidelberg, dans le but de célébrer avec les étudiants de Wurzburg, d'Heidelberg et de Tubingen, l'anniversaire de la fondation de la Burschenschaft à Heidelberg, le 1^{er} mars 1817. Pendant ce temps-là, j'ai été ordinairement sobre, surtout n'ai pas beaucoup bu ; ai été chaste. Mais j'ai toujours été d'une réserve, d'une froideur, d'une taciturnité inconcevable. Il est vrai que la difficulté de parler allemand m'a nui, mais il y avait beaucoup de ma faute, c'est-à-dire que j'ai eu le cœur trop serré.

Cette première partie du journal de Druey finit le 31 mars 1821. Il en abandonna ensuite la rédaction pendant quelque temps pour la reprendre sous une autre forme moins scientifique, mais beaucoup plus simple et plus pratique. Il recommence le 5 septembre 1821 et fait précéder son récit d'une observation préliminaire.

J'avais commencé le 15 octobre 1820 un mémorial sur le même sujet, divisé en colonnes, en forme de tableau synoptique très détaillé : Je l'ai continué jusqu'au 31 mars 1821. Un voyage que j'ai fait dans le mois d'avril et qui m'empêchait de transporter avec moi mon grand cahier folio m'a entraîné à le discontinuer. Je l'aurais bien pu reprendre au 1^{er} mai, mais la négligence l'a emporté.

En général, pendant cet été, je me suis assez bien porté. Toutefois, outre mes infirmités, j'ai eu des pesanteurs, de la paresse dans les membres. J'ai pourtant fait des armes avec assiduité jusqu'au commencement de septembre. J'ai eu six heures de leçons publiques par jour que j'ai suivies assiduellement, excepté plusieurs de 6 à 7 le matin que j'ai manqué pour m'être levé trop tard. J'ai fait des progrès dans l'allemand. Ma tête est restée à peu près de même force. Mon humeur est restée de même... J'ai fait, au commencement des dépenses folles, mais je suis dans une heureuse voie d'économie et de sobriété. J'ai acquis un peu plus l'habitude de vivre avec les hommes. Toujours de la peine à supporter la pipe. Négligé la lecture des œuvres spirituelles de Fénelon, de la prière, de l'examen de moi-même.

1821. 5 septembre. Tête un peu faible. Cependant, assez bien

saisi les professeurs. Répétition de tête à voix haute de mes leçons. Esprit préoccupé de mon mémorial et de mémoires sur ma vie, etc. — Emotion causée par le récit d'un duel. Impartialité. Le récit que quelqu'un faisait de la manière dont il tient un mémoire circonstancié des événements intéressants de sa vie a réveillé fortement chez moi mes dispositions d'ordre, et j'ai formé le projet de tenir de nouveau sur-le-champ un mémoire, mais dans une forme plus commode. — Emotion causée par un bruit de batterie entre les étudiants et les bourgeois. — Sens émus ayant entendu un moment parler et vu des jeunes filles que je sais être faciles... — Circonstances influentes : ...Je n'ai pas prié ce matin. — Négligé de lire Fénelon. — Agité par ma répétition à haute voix, par la pipe.

6 septembre. Tête fatiguée. Bonnes idées sur l'arrangement de ce journal. Travail assez assidu. Parlé plus que je ne devais. Trop soupé. Taciturne. Défendu la cause de la délicatesse. Prière, examen de moi-même médiocre, mais il faut me l'habituer... j'ai nourri des projets de paillardise.

8 septembre. Peu d'appétit, causé par la peur et le café. Diarrhée. Mais sur le soir je me suis trouvé bien. Surtout l'esprit très sain. Grande activité. Poltronnerie, peur d'avoir un duel. Assez sociable.

9 septembre. Plusieurs bonnes saillies d'esprit. Ordre. Beaucoup de complaisance et d'égards pour des étudiants étrangers. Mouvements d'amour-propre et de complaisance aux louanges qu'on me donnait. Petite poltronnerie. Bonté un peu trop molle.

13 septembre. Je n'ai pas travaillé beaucoup. J'ai tenu compagnie à d'autres. Toute l'après-dînée agité à cause d'une jolie fille que je me proposais de soumettre à mes désirs. Lettres écrites (non remises), visite infructueuse où j'ai eu une espèce d'affront. Agitation, émotion, fluctuations, orage, promenade dans les environs de la maison. Chanté le soir avant de me coucher avec une voix assez sonore... Négligé mon examen. Prié légèrement. N'ai pas lu Fénelon depuis plusieurs jours.

14 septembre. Préoccupé de la fille dont j'ai parlé hier. Lui ai écrit pour lui demander la permission d'aller auprès d'elle sous prétexte de m'exercer dans la langue allemande ; ai raccommoé l'affaire de hier. J'étais indécis si je lâcherais cette lettre pensant aux conséquences. Si elle m'accorde ma demande, je risque de faire parler de moi, de perdre de la considération, surtout que cela revienne aux oreilles de... Mais j'ai été entraîné comme irrésistiblement. Parlé avec franchise pour la justice à quelqu'un qui ne la voulait pas observer. Indignation contre des membres de la...

qui ont couru partout pour chercher querelle aux S.-B. et avoir des duels. J'avais l'intention d'assister à ce duel, mais je n'ai pas voulu être spectateur (nécessairement partial) d'un combat dont je détestais l'occasion quand je l'ai connue. Prière superficielle... Mangé beaucoup le soir et bu une cruche de bière.

15 septembre. Fait des armes. Amertume à la bouche. Bu du punch le soir (mais faible).

19 septembre. Fait une grande course sur les hauteurs, donné beaucoup de mouvement. Peu travaillé d'esprit. Café, etc.

20 septembre. Tête à merveille quoique peu forte. Esprit clair. Désir secret qu'on me fit présent d'un livre. Amour de l'ordre peu tolérant. Trop peu de discrétion, trop de confiance en ceux à qui je parlais. Complaisance. Offrant des poires à un camarade, je me suis vite emparé de la plus grosse sans qu'il s'en aperçut.

(*A suivre*).

Paul MAILLEFER.

LES PAYSANS VAUDOIS AU XVIII^{me} SIÈCLE

Deux romanciers, l'un célèbre et l'autre oublié : Jean-Jacques Rousseau dans la *Nouvelle Héloïse*, et Samuel de Constant, dans le *Mari sentimental*, ont tracé, de la condition des paysans vaudois dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, deux tableaux, ou plutôt deux esquisses, dessinées l'une et l'autre avec talent, et qu'il est piquant de comparer. De quel côté est la vérité ? Le lecteur en jugera ; et je serai de son avis, s'il pense que Jean-Jacques avait raison, et que M. de Constant n'avait pas tort.

C'est dans une lettre de Saint-Preux, en racontant une promenade en bateau, de Clarens à Meillerie, que Rousseau fait un parallèle entre les deux rives du lac Léman, et oppose le bonheur idyllique des habitants du pays de Vaud à l'état misérable de ceux du Chablais.

La *Nouvelle Héloïse* avait paru en 1761. C'est en 1783 que fut publié, sans nom d'auteur, le *Mari sentimental*, ou le *Mariage comme il y en a quelques-uns*. « Quel aimable et cruel petit livre ! » écrivait, en parlant de lui, Madame de Charrière, judicieuse comme toujours. Ce livre mériterait d'être réimprimé ; la troisième et dernière édition en a paru en 1803.

Eugène RITTER.